

# Madagascar est sur une bonne dynamique qu'il faut préserver »

Le représentant aux Fonds monétaire international (FMI) estime que malgré la fragilité du pays, les performances économiques sont bonnes et la mise en œuvre du FEC a été une réussite.



**La deuxième tranche du FEC vient d'être approuvée, Madagascar est-elle définitivement sortie de la période post-crise selon vous ?**

« L'approbation par le Conseil du second décaissement important dans le processus de sortie de crise de Madagascar. Et étant donné la situation de fragilité dans laquelle se trouve le pays à la sortie de cinq longues années de crise, ceci constitue une importante réussite qui mérite d'être soulignée. Je profite de cette occasion pour féliciter à la fois les autorités pour avoir produit d'importants efforts afin de maintenir la stabilité macroéconomique et de poursuivre aux différents agendas de réformes structurelles pour mener à terme certaines réformes cruciales. Et ce en dépit d'un contexte fragilisé par la crise politique, des institutions affaiblies, un contexte international pas toujours favorable et des adversités climatiques à conséquences lourdes sur le social et sur l'économie. Mais, également la population toute entière pour sa patience dans l'accompagnement des différentes réformes en cours. Des réformes dont les effets à court terme semblent assez lourds, et les retombées positives sur la population n'étant pas encore très visibles, mais si à long terme porteront les effets attendus dans l'amélioration de sa qualité de vie.

Une importante étape a été franchie, mais de nombreux défis restent encore à relever. Je dirais que le pays a jeté les bases essentielles de son chantier pour la lutte contre la pauvreté et la croissance inclusive. Ainsi, il est en de bonnes conditions pour poursuivre les efforts déjà entamés et consolider les résultats déjà obtenus. Il s'agit maintenant de passer à l'étape supérieure et d'adresser de nouveaux défis qui ne manquent pas. Ces défis sont nombreux mais le pays dispose aussi de nombreux atouts et a déjà montré sa capacité à aller de l'avant. Un engagement constant des autorités dans ce sens est déterminant pour l'atteinte des objectifs qu'elles se sont fixés à travers leur Programme National de Développement.

**Cela signifie-t-il que le pays ne bénéficie plus de circonstance atténuante ou y a-t-il encore une certaine indulgence de la part du FMI ?**

« Ce qu'il faut d'abord retenir, c'est qu'un des principes qui guide tous les supports octroyés par le Fonds à ses pays membres sont regis par les règles de légalité de traitement. Par conséquent, il n'y aura aucune différence de traitement dans les programmes dont bénéficieraient les pays membres dans le sens où un pays donné bénéficiera d'un programme plus facile tandis qu'un autre aura un programme plus difficile. Mais bien sûr, le programme de chaque pays est ajusté en fonction de ses problèmes. Mais, même en tenant compte des spécificités de chaque pays, les objectifs du programme restent toujours les mêmes, notamment la restauration de la stabilité macroéconomique, sans laquelle une croissance

soutenue et la réduction de la pauvreté ne soient possibles. Pour chaque pays, notamment pour les pays en situation de fragilité, comme le cas de Madagascar, le programme est adapté aux circonstances particulières de chaque pays. Car au niveau du Fonds, nous sommes très attachés aux impacts pas toujours positifs à court terme, impliqués par la mise en œuvre des réformes au cours de la période de transition. Nous sommes également soucieux du niveau de capacité de l'Etat qui prendra en charge l'essentiel de la mise en œuvre du contenu du programme ainsi que des différentes problématiques auxquelles le pays fait face, entre autres, les questions liées à la gouvernance.

**Le ministre de Finances parle d'une excellente performance par rapport à tous les objectifs, est-ce une situation exceptionnelle pour un pays comme Madagascar ?**

« Pour répondre directement à la question, je dirais que oui et non. « Oui », c'est exceptionnel, dans la mesure où compte tenu de l'état de fragilité dans lequel se trouve le pays, les résultats, tant sur le plan macroéconomique que sur la mise en œuvre du programme FEC lui-même, ont été satisfaisants. Ceci n'est pas souvent le cas, notamment pour les pays fragilisés, car nombreux sont les programmes qui dépendent à un stade assez précoce de leur mise en œuvre. Et ce, sans parler des différents chocs que l'économie avait à subir, avec la survenue de la sécheresse et du cyclone Etano ainsi que de la faiblesse des capacités institutionnelles et les conséquences respectives sur la situation financière de l'Etat. « Et dans », non », également, vu les atouts et la marge de manœuvre dont disposent les autorités pour mener à bien, contrairement à d'autres pays, Madagascar dispose encore de nombreux avantages et d'opportunités de croissance économique qui restent inexplorés pour une raison ou une autre. Et souvent, les solutions pour adresser cette situation sont déjà connues. Mais pour des raisons, telles la mauvaise gouvernance et la corruption, elles ne sont pas mises en œuvre. Ainsi, il est important d'adresser ces différents défis de façon coordonnée et d'empêcher le pays d'avancer un peu plus dans le processus de réformes.

**Madagascar a également bénéficié d'une augmentation de crédit mais il reste largement inférieur à ce que bénéficient d'autres pays africains comme le Cameroun, par exemple, pourquoi ?**

« Le montant du financement mis à disposition de chaque pays est déterminé au cas par cas, en fonction du besoin de la balance des paiements. Besoin qui peut varier suivant l'ampleur du choc auquel le pays a été exposé. Cela dépend également de la solidité de son programme économique, de sa capacité à rembourser le Fonds Monétaire International, de l'existence des crédits auprès du Fonds, des antécédents du pays en matière d'utilisation des ressources du Fonds, et avant tout du montant de sa quote-part. La quote-part définit les aspects fondamentaux de ses relations financières et institutionnelles avec le Fonds. Chaque pays membre se voit attribuer une quote-part en fonction de sa position relative dans l'économie mondiale. Elle détermine le montant maximum de ressources financières que le pays est tenu de fournir à l'institution, mais aussi le montant du soutien financier qu'un pays membre peut obtenir.

Comme les autres pays membres de la CEAMC, et du fait de sa forte dépendance aux revenus pétroliers, le Cameroun a été durement touché par la chute des prix des matières premières. Et ce depuis très ans maintenant. Par ailleurs, il fait face également à d'importantes menaces sécuritaires. Cette situation a entraîné une forte diminution des réserves de change communales de la région. Et, de plus, il a subi l'économie communautaire a maintenu une certaine résilience face aux chocs, il se heurte actuellement au ralentissement de sa croissance, un affaiblissement de ses marges de manœuvre budgétaire et extérieure et à l'augmentation rapide de sa dette publique. D'où l'ampleur de l'aide qui lui a été octroyée récemment. Ainsi, aucune comparaison directe n'est possible car le montant du financement dépend de la quote-part du

pays, de sa situation particulière et des besoins y afférents.

**Les yeux sont maintenant tournés vers la deuxième revue, comment se présente-t-elle aujourd'hui ?**

« A l'aller on va la mise en œuvre en ce qui concerne le bon jusqu'ici, l'optimisme est permis en ce qu'il présente le bon déroulement de la seconde revue. Malgré les différents chocs imprévisibles auxquels les autorités ont dû faire face, et malgré la fragilité du pays, les performances économiques sont bonnes et la mise en œuvre du programme a été une réussite. C'est vrai que certaines réformes ont connu des retards dans la mise en œuvre mais in fine elles ont été réalisées quand même.

« A mon avis, Madagascar est sur une bonne dynamique qu'il faut à tout prix préserver et pérenniser. Les défis à relever restent encore nombreux mais avec davantage d'engagements au niveau des autorités, la mise en œuvre des réformes devrait aller. Ainsi, à priori, la seconde revue qui se basera sur les résultats à fin juin est bien partie. La mission de revue sera à Madagascar au mois de septembre, et si tout se déroule bien, nous nous au conseil d'administration pour l'approbation de la seconde revue vers la fin de l'année, probablement au mois de novembre.

**Quels sont les critères de performances qui seront observés de près ?**

« Pour ce qui sont des critères de performance quantitatifs, ils resteront les mêmes mais les objectifs qui y sont associés ont été mis à jour pour tenir compte à la fois des performances réalisées jusqu'ici, mais également de celles qui sont attendues avec les différentes réformes en cours. Nous tenons en compte également les différentes hypothèses sur les défis financiers que le pays pourrait éprouver ainsi que les résultats des différentes itérations effectuées pour obtenir l'équilibre macroéconomique.

« En ce qui concerne les repères structurels, pour mesurer les avancées des réformes au niveau structurel, il s'agit de nous appuyer sur le principe d'un an en fonction des avancées, des besoins et des réformes futurs mais que des nouveaux défis qui ont besoin d'être adressés. Ceci inclut, entre autres, l'adoption d'une stratégie à moyen terme visant à renforcer la résilience de la loi gouvernement les entreprises publiques et les entreprises ainsi que la commission de l'aide loi au niveau du Parlement. Les repères structurels dits combinés continueront de figurer dans la liste qui n'y a pas besoin de la suite de près et que leur application continue est critique pour le bon déroulement du programme. Ceci comprend, entre autres, la poursuite de la mise en œuvre de la formule automatique de tarification pour maintenir le recouvrement complet des coûts des carburants ou encore la publication en ligne des clauses et conditions de tous les contrats de PPP dans les mois qui suivent la date de signature des contrats.

« Toutefois, si l'on regarde l'ensemble, nous avons de nombreux critères quantitatifs que les repères structurels, nous se rapportent aux quatre principaux objectifs du programme qui sont de promouvoir une croissance durable et inclusive, notamment en adressant le problème de déficit d'infrastructure et d'énergie (dont souffre le pays et en atténuant l'impact productif), de créer plus d'espaces fiscaux et continuer à promouvoir faire augmenter les recettes fiscales de 0,3 point de pourcentage par an ainsi que pour rendre les dépenses publiques efficaces à travers entre autres une réduction des transferts en faveur des entreprises publiques et la poursuite de l'application du mécanisme automatique de détermination des prix à la pompe des carburants afin d'éviter les transferts budgétaires aux pétroliers, d'améliorer la gouvernance économique et la lutte contre la corruption tout en renforçant la transparence et l'intégrité de la gestion des finances publiques, et finalement renforcer le développement et la stabilité du secteur financier à travers, une amélioration continue du cadre de mise en œuvre de la politique monétaire ainsi que des différents instruments disponibles.

**Pour le cas de la Jirama, par exemple, la population supporterait-elle une révision de tarifs ?**

« Il est vrai qu'une hausse de prix est toujours un sujet

délicat notamment dans un contexte où le pouvoir d'achat des ménages Malagasy semble le pas s'améliorer (voir l'article de la page 10). Cependant, dans le cadre particulier de la loi sur les tarifs de l'électricité, une certaine compréhension de la situation est sollicitée à l'heure de la capacité de la Jirama à offrir un service décent en termes d'approvisionnement en électricité que ce soit pour les ménages simples ou les industriels.

« A notre avis, il faut voir la hausse comme une exigence de la situation financière difficile de la société. Car, les tarifs ont été fixés pendant plusieurs années, alors que les coûts n'ont cessé d'augmenter. La société elle-même, jusqu'à présent, n'a rien fait pour réduire les coûts de la situation financière très difficile. Cette situation oblige à lui transférer des sommes énormes afin de maintenir le service qui est loin d'être optimal et de satisfaire les besoins des consommateurs. C'est vrai que des ajustements de prix ont déjà été opérés l'année dernière, mais compte tenu du fait qu'ils a été pris, vu que les tarifs devaient être revus annuellement en tenant compte de l'inflation, ils s'avèrent insuffisants.

« La suite financière étant une condition sine qua non à l'amélioration de la qualité de services offerts par la société, il est permis de penser que l'augmentation des tarifs n'est pas une fin en soi, mais un moyen de rendre le service plus que jamais indispensable. Cependant, afin de prendre en compte les différents pouvoirs d'achat existants, la hausse s'appliquera pas uniformément, avec les ménages à revenus élevés et les industriels subissant l'essentiel de la hausse.

**Madagascar se rapproche beaucoup de la Chine et vient de conclure un nouveau mécanisme financier avec la Deutsche Bank, que pensez-vous de cette évolution ?**

« Une Madagascar sort ouvert à tous les pays n'est pas une mauvaise chose en soi. Au contraire, c'est une bonne chose dans la mesure où beaucoup pays du monde le peuvent être en attirer et d'une manière ou d'une autre, ils interagissent avec un autre, car cela contribue des avantages à la fois économiques, politiques, sociaux et culturels. Je pense plus loin, compte tenu de la situation spécifique du pays où les ressources financières s'épuisent rapidement, il est important pour satisfaire les demandes immergées de l'économie et de la population, se rapprocher de la Chine pays à avoir le plus de capitaux.

« Toutefois, en se rapprochant d'autres pays, la Chine par exemple on peut en retirant des prêts commercer, mais le fait que le pays lui ait auprès de la Deutsche Bank, il faut tenir compte de trois impératifs pour en maximiser les bénéfices et réduire les risques qui y sont associés, à savoir, ces deux cas de figure ne représentant pas seulement que des bénéfices mais ils comportent aussi des risques que le pays se doit de minimiser. Le premier impératif est l'utilisation des aides financières reçues. Il faut une utilisation efficiente qui bénéficie à l'économie et à la population. Par exemple, dès après un acte de financement de routes ou d'autres infrastructures, il faut s'assurer que leur retour serait bénéfique et que les activités économiques et donc pour la croissance, ainsi que pour les revenus de la population. Le second impératif étant les conditions dans lesquelles ces aides financières sont contractées. Il faut que ce soit à l'avantage du pays emprunteur. L'idéal serait que tous les aspects financiers se présentent sous forme de dons, à savoir, comme cette possibilité est limitée, il faut peser sur les prêts. Dans ce cas, il faut privilégier les aides financières sous conditionnelles. Pour le moment, le niveau des aides concessionales est à un niveau soutenable, mais il est important de maintenir un bon niveau de transparence et de responsabilité sur le plan macroéconomique et budgétaire à l'heure de la dette. Le dernier impératif est de mettre à l'essai la soutenabilité de la dette. Le service de la dette doit être considéré dans les aides financières que les autorités ont à leur disposition et dans les aides financières qu'elles peuvent obtenir.